ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 16 Juin 2020

Déléguée du Comité de Direction : Mlle LAURENÇOT (Secrétaire).
Présents : MM. THON (Président) ; GUELHES (Vice-Président ; THUY (Vice-Président) ; MUNZINGER ; MAIZEROI ; LANET.
Excusés : MM. AJJANI ; BOUAISS ; MICHEL.
Reçu : M. HOUMADI Houmadi.

CONDOLEANCES

La commission des arbitres présente ses sincères condoléances à la famille de M. DELGADO Olivier suite à son décès.

CORRESPONDANCES

CLUBS

LA TOUR D'AIGUES US : Lu, pris note.
VALREAS US : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'arbitrage.

ARBITRES

M. DESBIOLLES C. : Reçu votre note de frais match du 07/03/20, transmis trésorerie.
M. LEQUIEN M. : Noté votre arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison 2019/2020, merci pour les services rendus.
MM. YAMLOUNI N. TABICH O. - BELABBACI M. - SPADAFORA C. - EL MOUSTAID B. - EZKIYOUH M. - POIRSON F. - BEN MALEM A. - GALERAN C. - VAROQUEAUX G. - SAHNOUNE S. - KHAMOUSS A. : Reçu vos fiches de renseignements + copie carte grise.
M. BOUBKARI A. : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise. Courrier transmis à la Commission du Statut de l'arbitrage.
M. BETTENDROFFER J.M. : Reçu votre arrêt de l'arbitrage, merci pour les services rendus, réponse sera faite pour votre de demande de tuteur.
M. EL HASSOUNI A. : Lu, pris note.
M. BEJAOUI N. : Reçu votre arrêt de l'arbitrage, merci pour les services rendus.

M. HOUMADI M. : Courrier transmis à la Commission du Statut de l’arbitrage. Reçu votre demande de licence envoyé à la Ligue Méditerranée pour validation.
M. EL OUARYAGHLY S. : Courrier transmis à la Commission du Statut de l’arbitrage.
M. CONSTANTIN N. : Noté votre demande de tutorat, réponse sera faite.